

Inspections 2019 :

Le Peuch, la Barrière et le Jacquet

DREAL Nouvelle-Aquitaine

**Commission de suivi des
anciens sites uranifères de la
Corrèze**

30 janvier 2020



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Le Peuch

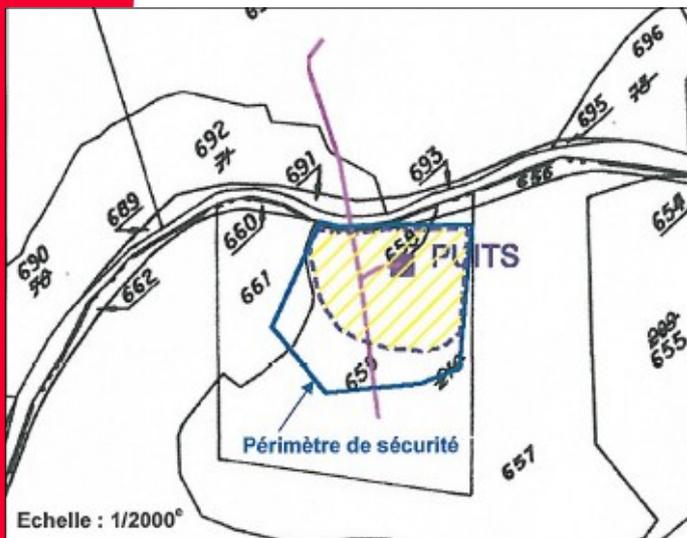
- Commune d'Eyrein (site à 2,4 km au sud-est du Bourg)
- Titre minier échu
- Exploitation par travaux miniers souterrains en 1964 à partir d'un puits et 1 galerie – petit site (5 ares / 5000 m²)
- Site soumis à la police des mines : l'exploitant devra déposer un dossier de déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (DADT)



Le Peuch

Inspection du 7 / 10 / 2019

- Le site se trouve en forêt, la clôture de 2 m de haut est en état et entretenue bisannuellement
- l'emplacement du puits a été repéré : il a évolué depuis la dernière intervention en 2013 mais ne présente pas de risque, notamment en raison de la clôture



Le Peuch

Qualité des eaux

- Des analyses des eaux dans le ruisseau de l'étang de Bourre en aval du site ont été faites par ORANO en 2008 dans le cadre du bilan de fonctionnement.
- Les valeurs sont caractéristiques d'eaux superficielles en milieu granitique



Année	pH	Conductivité	U ₂₃₈ soluble	Ra ₂₂₆ soluble
2008	5,8	26 µS/cm ²	1,5 µg/l	0,03 Bq/l

Le Peuch

Mesures radiologiques de surface

- Lors de l'inspection, des mesures ponctuelles ont été réalisées à l'aide d'un scintillomètre SPP γ en chocs/s
- Les résultats de ces mesures varient entre 160 c/s à la limite du site, le long de la clôture Est (proche du bruit de fond) à 900 c/s sur la verse



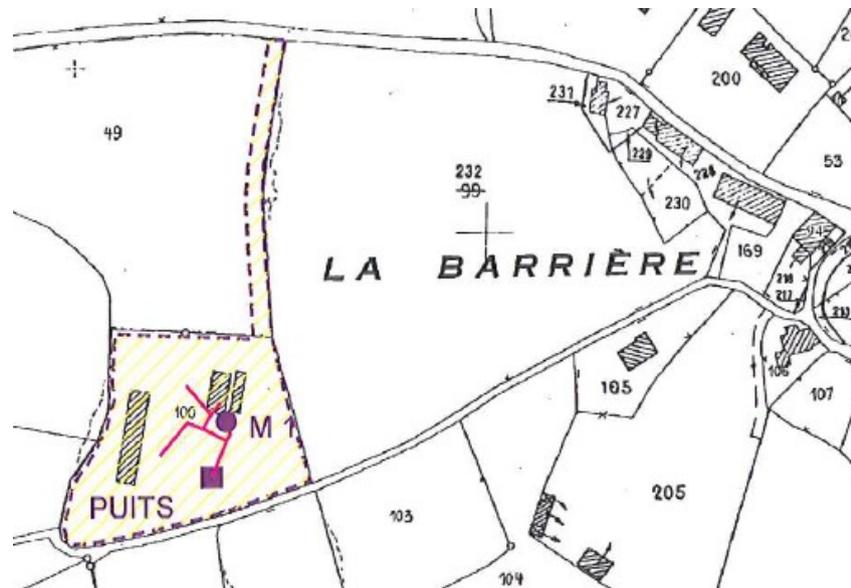
Le Peuch

Suites de l'inspection

- Les résultats d'analyse des eaux de surface de 2008 ne montrent pas d'influence particulière du site minier (de nouvelles analyses sont attendues dans le cadre du DADT)
- ORANO devra déposer un dossier de déclaration d'arrêt définitif de travaux (DADT) ; dans l'attente, ORANO devra fournir pour le 30/06/19 :
 - Fournir un plan cadastral à jour du site avec indication des terrains propriété de l'exploitant ;
 - Fournir le plan compteur du site ;
 - Fournir une actualisation de l'estimation de la DEAA du site (estimée à 0,28 mSv/an dans le cadre du PNGMDR), basée sur le plan compteur de la demande n°2

La Barrière

- Commune de Darnets (site à 1,5 km au nord-ouest du Bourg)
- Titre minier échu
- Exploitation par travaux miniers souterrains entre 1959 et 1960 à partir d'un puits et 1 montage – petit site (5 ares / 5000 m²)
- Site soumis à la police des mines : l'exploitant a déposé le 26 décembre 2018 un dossier de déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (DADT) - en cours d'instruction



La Barrière

Contrôles IRSN de 2012

- prélèvements d'eau de surface dans le ruisseau de la soudeillette en amont et en aval du site
- Pas d'écoulement en provenance du site



Figure 13 : Localisation des prélèvements réalisés par l'IRSN dans le cadre des contrôles de second niveau (fonds Géoportail)

- Les résultats des analyses sont de l'ordre des valeurs usuellement rencontrées dans des contextes géologiques similaires et ne mettent pas en évidence d'incidence du site sur la qualité des cours d'eau environnants

Tableau 1 : Résultats des analyses radiologiques des eaux prélevées aux abords du site La Barrière

		Uranium ($\mu\text{g.L}^{-1}$)		Radium 226 (mBq.L^{-1})	
		dissous	particulaire	dissous	particulaire
Ruisseau La Soudeillette	« Amont site » (1)	0,44±0,04	0,22±0,02	18±8	25±14
Affluent de La Soudeillette	« Aval site » (2)	0,43±0,04	0,11±0,01	25±19	< 9

La Barrière

Contrôles IRSN de 2012

- Confirme une radiamétrie élevée sur le site et le chemin d'accès
- Souligne les usages et la fréquentation du site par son propriétaire
- Dans un courrier du 16 juin 2016 au Préfet de la Corrèze, l'IRSN confirme que les éclaircissements mentionnés dans le rapport de 2nd niveau ont été apportés par l'exploitant lors du comité de pilotage du programme MIMAUSA du 10 octobre 2011 → le site minier de La Barrière ne comporte que des stériles miniers et aucun autre type de matériau



La Barrière

**Plan compteur initial La Barrière
Darnets - Mesures du 25/06/2013**



Légende

Plan Compteur SPP2

- < 300 c/s
- 300 < x < 600 c/s
- > 600 c/s

Emprise prévisionnelle des travaux

1:700



PREFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

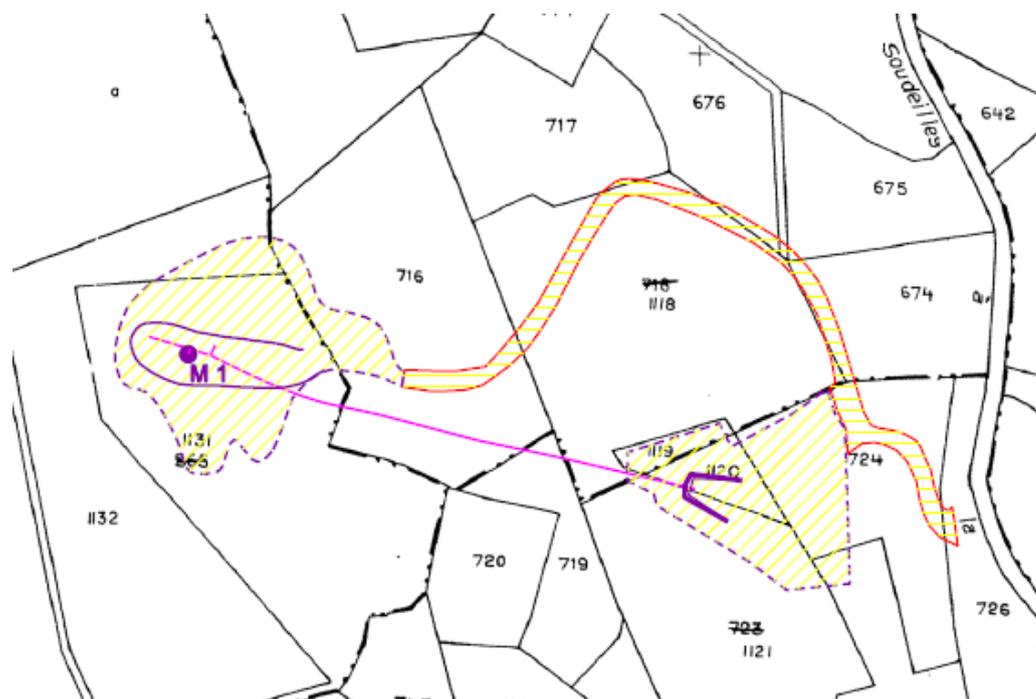
La Barrière

Inspection du 7 / 10 / 2019

- Pas d'exhaure minier
- Usage par son propriétaire privé (stockage de matériel et de bois)
- Présence de stériles miniers sur toute la parcelle et le chemin nécessitant des travaux d'enlèvement (*prévus en 2015 mais abandonnés pour cause d'opposition du regroupement des stériles au Longy*) ou de recouvrement (*option privilégiée dans le DADT*)
- Présence d'aléas miniers (géotechniques) résiduels qui vont nécessiter des travaux complémentaires de mise en sécurité (envisagés dans le DADT)
- Discussions en cours entre l'exploitant et le propriétaire des terrains pour finaliser les options possibles de travaux.
- → Il a été demandé à l'exploitant de fournir sous un mois les réponses demandées dans le cadre de l'instruction du DADT, en vue de la signature d'un AP1 début 2020.

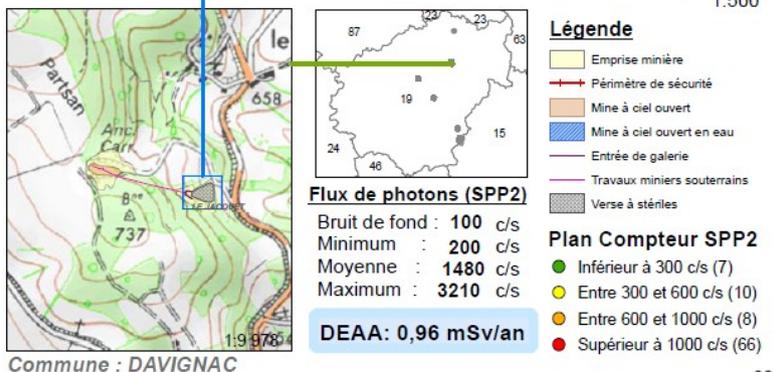
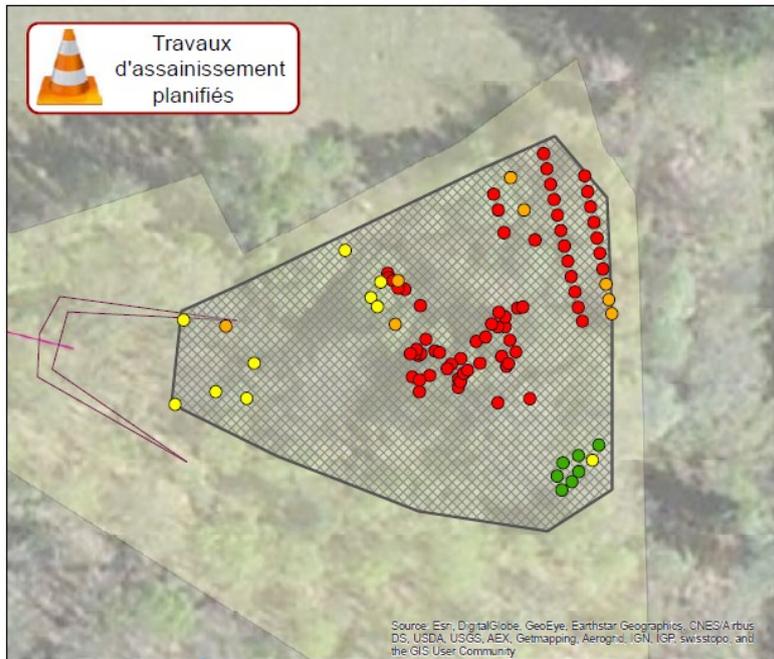
Le Jacquet

- Commune de Davignac (environ 650 m au Nord du bourg)
- Titre minier échu
- Exploitation par mine à ciel ouvert et travaux miniers souterrains entre 1961 et 1981 – petit site (1,6 ha, en 2 zones)
- Site soumis à la police des mines : l'exploitant devra déposer un dossier de déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (DADT)



Le Jacquet

AREVA Site : **LE JACQUET**
 Région : Limousin Département : 19 - Corrèze



- Étude « verses » PNGMDR : le site est proche de 1mSv / an avec un scénario de chemin de 400 h/an → des travaux de réaménagements complémentaires seront à mener (à définir dans le DADT)
- Mesures dans des eaux de surface en 2008 dans le ruisseau de la soudeillette ne montrant pas de marquage particulier (< 1 µg/L en uranium et 0,02 Bq/L en Ra)
- Présence d'une cuve métallique vide → à évacuer au plus tard dans le cadre du DADT



Le Jacquet

Inspection du 7 / 10 / 2019

- Pas d'exhaure minier observé
- Le site semble peu fréquenté et est relativement difficile d'accès (végétation)
- Présence de stériles miniers nécessitant des travaux complémentaires à préciser dans le cadre d'un *DADT*)
- Présence d'une cuve métallique à évacuer
- Il a été demandé à l'exploitant :
 - de fournir le plan compteur du site avec localisation (recalée des ouvrages),
 - de confirmer l'approche qui sera retenue pour le traitement du site, assorti d'un calendrier approximatif de réalisation (dépôt DADT et/ou travaux)